

CONVOCACTION

Date : 19 mars 2024

Affichée le : 19 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 22

Votants : 33

Pouvoirs : 11

Absent : 6

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Amadou KA - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

04 AVR. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

08 AVR. 2024

Absents représentés

Mme MOUSSATEN

Mme TALL

Mme HAMADOUCH

Mme SOW

M. AÏT MESSAOUD

Mme ELONGUERT

M. EL OUASTI

Mme SENET

M. EL MOUSSAOUI

M. BOULHAMANE

M. FACCHINI

Pouvoir à M. LEMAIRE

Pouvoir à M. VILLEMAIN

Pouvoir à M. AKABLI

Pouvoir à Mme SAKHO

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. PERRIN

Pouvoir à Mme LEHNER

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. BULUT

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, Mme M'BAYE, Mme MEHADJI, M. NACHITE, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Halimatou SAKHO

38 Don d'œuvres d'art par l'artiste peintre Claudie Fabre

■ **Rapport de présentation :**

Yesim SAVAS, Adjointe

Cette délibération a pour objet la donation proposée par l'artiste peintre Claudie Fabre, comprenant 151 œuvres et 5 carnets de croquis réalisés par ses soins du début des années 2000 à 2012 environ.


Née à Creil en 1953, Claudie Fabre a grandi dans le bassin industriel creillois, spécialisé dans le domaine de la métallurgie. Pendant toute sa jeunesse, elle baigne dans ce milieu industriel et ouvrier. Après des études d'art à l'université Paris I, à l'école des Beaux-Arts de Paris puis à l'école d'Arts visuels de Genève, elle s'installe à Champigny-sur-Marne et se consacre à la peinture.

Très imprégnée par le travail des hommes et femmes dans l'industrie métallurgique et par les milieux urbains populaires, elle dépeint dès les années 1990 leur vie quotidienne. Elle dessine sur le vif ses croquis d'ouvriers à leur poste de travail, au cœur des entreprises, puis élabore ses peintures dans le calme de son atelier. Arrivent plus tard les créations infographiques, qu'elle édite avec la graphiste Delphine Loriel d'après ses dessins et photographies.

Dans le bassin creillois, Claudie Fabre part à la rencontre des élèves du lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise de 2003 à 2006, puis des ouvriers des entreprises Sollac implantée à Montataire, Caterpillar implantée

à Rantigny et Montupet implantée à Nogent-sur-Oise et Laigneville, de 2006 à 2009. Elle croque aussi l'activité des carrières de pierre Ouachée et Corpechot, et Rocamat de Saint-Ma

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le 08/04/2024
ID : 060-216001743-20240408-38_DEL_CM020424-DE



accueillie chez Howden BC Compressors (anciennement Burton) à Nogent-sur-Oise, puis à la Clouterie Rivierre de Creil en 2010.
A cela s'ajoute la représentation de l'univers ferroviaire et des milieux urbains

Cette proposition de don comprend 151 œuvres en lien avec l'histoire et le patrimoine industriel du bassin creillois, réalisés en 1994-1995 puis entre le début des années 2000 à 2012 :

- 53 dessins format raisin et 10 dessins de 50 x 35 cm, au fusain ou fusain et pastel, conservés dans un carton à dessins (Montupet, Howden BC Compressors, Ouachée et Corpechot, Rocamat, Caterpillar, trains),
- 16 planches d'infographie (2 de 70 x 50 cm sur la géothermie, 2 de 70 x 50 cm sur l'entreprise Montupet et un ensemble mural de 12 infographies de 60 x 20 cm pour la Clouterie Rivierre),
- 10 aquarelles et/ou gouaches de petit format (20x15 ou 18x17) encadrées (lycée Marie Curie, machines, Marinoni),
- 16 peintures à l'huile de petit format (6 de 60 x 20 cm de l'atelier de productique et 10 de 27 x 19 cm des ateliers industriels),
- 46 peintures à l'huile de moyen et grand formats (Sollac, Montupet, Howden, lycée Marie Curie, cadre de vie et un ensemble mural de 14 tableaux sur bois représentant le patrimoine industriel du bassin creillois dans les années 60).

A cet ensemble s'ajoutent 5 carnets de croquis préparatoires, participant à la démarche artistique de l'artiste en tant que point de départ de son travail. Ils concernent les ateliers du lycée Marie Curie, l'entreprise Howden BC Compressors et les immeubles du Plateau de Creil.

Le don de Claudie Fabre sera conservé au sein du pôle de conservation de la ville de Creil, qui dispose d'un espace de réserve adapté à la préservation des collections graphiques et de peintures. Les 151 œuvres offertes à la ville de Creil seront inaliénables et imprescriptibles. Madame Fabre en autorise la présentation, la diffusion et la reproduction, sous réserve de la mention de son nom, dans le respect du droit moral de l'auteur. Cette donation comprend la cession des droits patrimoniaux des œuvres par Claudie Fabre.

Les œuvres seront intégrées à l'inventaire du musée Gallé-Juillet, labellisé Musée de France, en cas d'avis favorable de la commission scientifique régionale compétente en matière d'acquisitions. A défaut, leur gestion sera à la charge du service patrimoine de la ville de Creil.

Des actions de mise en valeur du don seront programmées à partir de 2025, telle qu'une exposition temporaire au sein de l'espace Matisse de Creil par exemple.

Il vous est proposé d'accepter le don de Madame Claudie Fabre, d'un ensemble de 151 œuvres et de 5 carnets de croquis préparatoires.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu le livre IV du code du patrimoine et notamment ses articles D451-1 à R451-2,

Vu la délibération n°9 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 1^{er} mars 2024,

Considérant la proposition de don de la part de Madame Claudie Fabre reçue par mail au 10 février 2023, et la qualité artistique de ce don, en lien direct avec le patrimoine industriel du bassin creillois,

■ **Vote**

Votants : 33	Pour : 33	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'accepter le don d'un ensemble de 151 œuvres et de 5 carnets de croquis préparatoires par l'artiste peintre Claudie Fabre,

Article 2 : d'accompagner le cartel des œuvres ainsi que les supports de diffusion en lien avec elles du nom de leur auteur « Claudie Fabre »,

Article 3 : d'autoriser le Maire à signer une convention pour encadrer cette donation.

CREIL, le 08 AVR. 2024
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil
Président de l'ACSO



Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le 08/04/2024
ID : 060-216001743-20240408-38_DEL_CM020424-DE

Madame Halimatou SAKHO
La secrétaire de séance

Publication électronique sur le site internet de la Ville le

08 AVR. 2024

92/94

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécurse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr